Procès : l'affaire qui a médiatisé la crise à France Télécom

>Faits divers | Marie Sanchis | 13 juin 2019, 22h00 | 0



Entre 2008 et 2009, 35 employés de France Télécom, depuis devenue Orange, se sont suicidés. LP/Olivier Corsan

Le cas de Michel Deparis a été examiné au vingt-troisième jour du procès de France Télécom. Cet employé marseillais s'était donné la mort en 2009 laissant derrière lui une lettre dénonçant les pratiques managériales de l'entreprise.

Tout commence par une lettre. Quelques phrases dans lesquelles l'employé marseillais accuse l'entreprise d'être à l'origine de son suicide. Il dénonce l'« urgence permanente », la « surcharge de travail », la « désorganisation totale de l'entreprise » et le « management par la terreur ». Ce 14 juillet 2009, Michel Deparis se donne la mort à son domicile.

Dix ans plus tard, son histoire a occupé les débats de ce jeudi devant le Tribunal correctionnel de Paris, au procès de l'ancien PDG de France Télécom, Didier Lombard et de six autres anciens hauts responsables de l'entreprise. Depuis le 6 mai, ils comparaissent pour harcèlement moral et doivent répondre de la politique d'entreprise dont l'objectif était d'obtenir le départ de 22 000 salariés et la mobilité de 10 000 autres en moins de trois ans.

Maître Topaloff se lève. Celle qui représente la famille du défunt décrit un homme de 50 ans « particulièrement performant, n'ayant aucun antécédent de dépression ». Mais au-delà de sa vie privée « équilibrée », Michel Deparis était reconnu comme un « expert » dans l'architecture de réseau 2G. Pourtant, il se retrouve privé de son domaine technique et sa hiérarchie lui impose de travailler dans le secteur de la 3G, sans plus de formation. « Il ne se sentait pas capable », déplore l'avocate. De retour de vacances, « il s'effondre » devant son bureau, surchargé de travail.

Ce dossier emblématique marque le début de la médiatisation de la crise à France Télécom. Pour Maître Topaloff, c'est l'affaire qui a permis de dévoiler <u>« tous les dysfonctionnements qui ont eu cours pendant ces années noires »</u>. Et c'est « toute l'entreprise qui a vacillé ». 35 autres employés se sont suicidés entre 2008 et 2009. D'autres seront victimes de graves dépressions. Andrée Courrier et Christel Ciroux tenteront de mettre fin à leur jour sur leur lieu de travail. La première en ingérant des antidépresseurs ; la seconde en se sectionnant les veines avec une lame de rasoir dans le bureau de son directeur. Aucune des deux n'a souhaité témoigner à la barre ce jeudi 13 juin.

«J'ai vu la souffrance de très près. Je ne veux pas en parler parce que ça me fait pleurer»

Yves Menguy a, quant à lui, perdu cinq de ses collègues : « J'ai vu la souffrance de très près. Je ne veux pas en parler parce que ça me fait pleurer ». Dans son costume noir, celui qui s'estimait « reconnu et respecté » dans les années 70 et qui a reçu « la Médaille de l'innovation » pour son travail de développeur informatique raconte son histoire. Son débit s'accélère lorsqu'il évoque l'année 2006 : « Petit à petit les lignes de ma fiche de poste ont été effacées ».

En juin 2009 son supérieur hiérarchique lui demande d'aller superviser des plateaux d'appels téléphoniques au SNC (Service national des consommateurs), un service qui traite des réclamations de clients. Une mission très éloignée de sa fonction d'origine. Il devra désormais vérifier le temps que les salariés prennent pour manger, pour « aller aux toilettes ». Mais aussi s'assurer que les communications téléphoniques ne soient pas trop longues. Un « gardechiourme » déclare-t-il. « Vous êtes en pleine ascension et, du jour au lendemain, on vous fusille . Yves Menguy cherche ses mots. Il ajoute : « Ma carrière s'est arrêtée ».

« Ce plateau avait une très mauvaise réputation », révèle-t-il. Une sorte de « mouroir » dans lequel on replaçait les cadres. Ému, il évoque ses anciens collaborateurs. « Une dame a fait une longue dépression ». Puis il raconte l'histoire de ce « randonneur confirmé qui mangeait

régulièrement sa gamelle dans la salle de photocopies ». Parti en vacances, il ne reviendra pas : « On ne l'a jamais retrouvé ».

Au milieu des prévenus, un doigt se lève. Louis-Pierre Wenes, ancien bras droit de <u>Didier Lombard</u>, se présente à la barre. Sa voix vacille : « Je voulais lui dire que je regrette profondément ce qui lui arrivé ».